**DECLARATION DE LA FSU**

**AU CTA DU 19 Novembre 2013**

Madame la Rectrice,

la FSU vous souhaite la bienvenue dans notre académie qui, du fait de réelles difficultés de structures et de moyens est toujours agitée, à un moment ou à un autre, comme vous pouvez le vivre actuellement avec le conflit de L’UAG.

La FSU vous avait demandé dans un premier temps à bénéficier de madame Claudine Cavalier du SNICS (le syndicat des personnels infirmiers et infirmières) au titre d’expert, sollicitation que vous avez bien voulu nous accorder, ce dont nous vous remercions. Toutefois, au regard du document joint pour la préparation de ce CTA et concernant la sectorisation de ces personnels, nous avons demandé – ainsi que d’autres syndicats – que cette question soit retirée de l’ordre du jour et reportée. Qu’en est-il ?

Nous tenons à saluer le travail qui a été fait et qui témoigne de manière évidente d’une maîtrise et d’une analyse affinée des données dont dispose le rectorat. Nous rejoignons le satisfecit que se donne la DMVE quant au bilan globalement positif des affectations mais lorsque nous lisons que le climat serein de cette rentrée tient aussi au taux important de satisfaction des demandes d’affectation. Il aurait été plus intéressant de savoir pourquoi antérieurement on ne pouvait donner satisfaction dans ce domaine aux familles.

Par ailleurs, nous aurions aimé disposer comme pour les collèges des informations sur les effectifs et les divisions en classes de 2è, 1ère et terminale

Nous souhaiterions avoir des explications concernant les écarts constatés entre 2012/2013 sur un certain nombre d’établissements comme :

ZOBEL + 73

BELLEVUE -100

GAILLARD -41

FANON -68

Concernant les 3 lycées de F de F, il serait judicieux de rééquilibrer les effectifs pour leur survie.

Dans ce cas, ce serait sans doute une bonne chose qu’ il faudrait pousser plus loin : les rendre complémentaires tout en développant leur spécificité.

Vous aurez, sans doute, madame la rectrice, à réorganiser la dynamique sur le triangle Bellevue, Gaillard, Schœlcher , et nous tenons à vous dire d’ores et déjà que le SNES, à l’origine de tous les mouvements initiés pour la reconstruction du lycée, souhaite être étroitement associé à ce dossier et y être entendu.

Un autre document intéressant et riche, dont on regrette qu’il ne commence qu’à partir de 2010 (on aurait souhaité avoir les chiffres au moins depuis 2000 pour disposer d’un visage clair de l’évolution de l’éducation et de son personnel en Martinique) est le Bilan social.

 Pouvons-nous toutefois émettre le vœu que de tels documents nous soient communiqués bien plus tôt ?

Ils méritent que les syndicats s’en emparent pour mettre en évidence à la fois les carences du système mais aussi les points qu’il faut surveiller avec une grande attention.

Pour notre part, nous retiendrons les éléments suivants :

* Concernant le Second Degré, et les professeurs :
	+ L’érosion des professeurs agrégés dont 43% a plus de 50 ans
	+ Celle aussi des professeurs certifiés dont près de 36% a plus de 50 ans
	+ Celle des professeurs de Lycées professionnels dont près de 55% dépassent les 50 ans
	+ Celle des non-titulaires qui semblent assurer le remplacement en jeunesse des corps précédents. En même temps, force est de constater que si la diminution des titulaires entre 2010 et 2012 est de 6%, celle des non-titulaires (en excluant du nombre les assistants étrangers) est de 13%

Outre que nous aurions souhaité fortement disposer d’un tableau remontant à 2000 ou 2003, nous constatons que la baisse drastique des personnels a impacté directement et de manière bien plus forte les non-titulaires, moins nombreux, moins organisés, et qui, souvent, poursuivaient des études.

Dès lors il paraît important de connaître les prévisions d’effectifs en collèges et lycées publics pour les 15 prochaines années en tenant compte des actions effectuées pour infléchir cette tendance à la baisse constante. En effet, à l’aube de 2020 nous serons le département le plus vieux de France. Entre 2003 et 2013 nous avons perdu 10 000 élèves dans le Second degré et 7 000 environ dans le 1er degré.

L’ensemble des documents que nous avons eu à consulter fait froid dans le dos, madame la Rectrice. En effet, il donne le sentiment que le rectorat – et la gestion ministérielle par derrière ! – devient plus performant à mesure que disparaît l’Education nationale en Martinique. Qui ne voit que la baisse drastique des élèves s’accompagne d’une disparition de postes ?

Notre académie a perdu 900 postes à temps plein en moins de 10 ans dans le second degré!

Alors, oui, on peut s’abriter derrière les chiffres pour justifier une adéquation entre le nombre de personnels – disons d’adultes – et le nombre d’élèves.

Mais les chiffres sont froids, madame la rectrice ! Ils ne traduisent pas le sentiment des personnels dans leur réalité quotidienne.

Lorsque le bilan social indique que l’enseignement secondaire (BOP 141) enregistre le plus fort taux de consommation des emplois (105% avec 107% pour les seuls enseignants en 2012, il reflète pour nous une dégradation de nos conditions de vie et de travail dans nos établissements. Cette surconsommation n’est que le reflet des postes supprimés à tour de bras tout au long des années depuis 2003.

Malheureusement pour certains administrateurs, on n’a pas trouvé le moyen d’éliminer les personnels avec les postes. . Est-il anodin de constater, Madame la Rectrice qu’entre 2008-2009 et 2011-2012 le nombre de non-titulaires augmente quand baisse celui des titulaires ?

Que dire des Conseillères d’orientation psychologues dont le corps est en grande souffrance et dont il faudrait bien qu’on s’occupe en Martinique tant leurs conditions d’exercice dans les CIO sont lamentables, pour les pousser sans doute à basculer plus vite à la Région –

 Que dire des médecins ( 9) ! et des infirmiers-infirmières (64) des documentalistes (58) ou des assistantes sociales (22) et des CPE (101) face au nombre d’élèves et de personnels ?

 Que penser de la diminution nette des prestations accordées au titre de l’action sociale corrélativement à l’augmentation évidente des prêts à court terme de la MGEN (9 en 2011, 23 en 2012) ?

Pour terminer, nous aborderons les congés de maladie. Car si globalement notre académie est en-dessous des chiffres du national en matière de congés, on pourrait imaginer que nous sommes endurants (ou que les pressions sont plus grandes ?), force est de constater des situations de souffrance.

 Madame la Rectrice, vous comprendrez que nous ne pouvons pas être satisfaits du bilan de vos prédécesseurs, et que nous sommes en droit de penser que vous ne pourrez faire mieux avec les maigres moyens, en diminution, qui vous seront octroyés. Ce gouvernement, malgré les espoirs soulevés, ne semble pas être en mesure de faire bien mieux que ces prédécesseurs. Pourtant historiquement, culturellement, nous savons en Martinique que l’Education est le seul moyen pour un peuple enclavé, majoritairement déshérité, de pouvoir s’en sortir.

Nous savons comme vous que les réponses à nos inquiétudes lancinantes sont politiques. Mais quel avenir pour l’Education si le pays n’attire plus de jeunes familles, si ne restent sur place que les retraités et les chômeurs ?

La situation alarmante de crise que connait l’UAG nous interpelle car nous ne pouvons laisser s’effriter cet outil nécessaire à la formation des jeunes de notre Région.